GUIDE DÉCHETS ALIMENTAIRES

TRIEZ, JETEZ, POUR NOURRIR LA TERRE... EN ÉVITANT LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE!

☑ DÉCHETS ACCEPTÉS





→ Restes de repas, de pain, déchets alimentaires en vrac









→ Epluchures de fruits et légumes





→ Coquilles d'œufs, petits os, petites arêtes de poisson



→ Marc de café et de thé, sachets de thé, dosettes de café en papier, filtres à café en papier



→ Sacs kraft, essuie-tout usagés

☒ DÉCHETS INTERDITS





→ Sacs plastiques, sacs poubelles noirs





→ Emballages, briques alimentaires, canettes en aluminium, boîtes de conserve,

cartonnettes, films plastique, pots de crème, de yaourt, poches de compote, barquette aluminium ou polystyrène, bouteilles verre ou plastique





Papiers, cartons, verres



→ Piles, appareils électriques ou électroniques



→ Mégots, cigarettes

AUTRES → Déchets organiques autres qu'alimentaires : fleurs fanées, déchets verts, cheveux, cendres, ongles, plumes, poils

- Cotons tiges, lingettes, pansements, préservatifs, couches, sacs aspirateurs
- → Huiles, graisses
- Coquilles et fruits de mer de + 12mm, litières

LE CYCLE VERTUEUX **DES ALIMENTS**





TRANSFORMEZ VOS DÉCHETS EN RESSOURCES!







02 41 50 44 67

COMPOSTAGE

www.saumur-aggloproprete.fr accueil@aggloproprete49.fr

